



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4340 - MARDI 20 SEPTEMBRE 2022

FUNÉRAILLES D'ELIZABETH II

L'Afrique fortement représentée à Londres



Près de 2 000 hautes personnalités du monde, dont environ 500 chefs d'Etat et de gouvernement, ont assisté hier aux obsèques de la reine d'Angleterre, Elizabeth II, décédée le 8 septembre en Écosse, à l'âge de 96 ans. Au nombre des chefs d'État africains figuraient, entre autres, Denis Sassou N'Guesso, Macky Sall, Paul Kagame, Azali Assoumani, Ali Bongo Ondimba, Cyril Ramaphosa, Nana Akufo-Addo et William Ruto.

Page 16

La reine Elizabeth II a été inhumée le 19 septembre au château de Windsor/Photo AFP

ENVIRONNEMENT

Brazzaville abritera un colloque sur les enjeux climatiques

L'Association des ressortissants du monde d'eau (Arem'eau) organisera, courant octobre, un colloque international sur les enjeux du changement climatique avec le soutien de la Commission de la Communauté économique des

Etats de l'Afrique centrale. Selon le président de cette association, Valère Gabriel Eteka-Yemet, ce colloque s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'économie bleue. « Nous tenons à organiser ce colloque avant la Cop 27

en Egypte pour faire entendre la voix de la société civile de la sous-région d'Afrique centrale sur les effets du changement climatique dans le Bassin du Congo », a-t-il précisé.

Page 2

RELIGION

Les imams suspendent les activités du Conseil islamique

Le Conseil national des imams du Congo a décidé, le 17 septembre à Brazzaville, de la suspension des activités du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC) au motif que cet or-



Amidou Kiam

gane est largement en dépassement de son mandat. Il a mis en place une

commission préparatoire de l'assemblée générale électorale. L'imam supérieur, Amidou Kiam, déplore les attitudes du bureau sortant du CSIC qui, selon lui, usurpe le pouvoir, trafique l'influence et fait preuve d'ingérence dans les attributions du Conseil national des Imams du Congo.

Page 5

EDUCATION

Résorber le problème de la formation et l'emploi des bénévoles



Les participants au Conseil national de l'enseignement

écoles à l'intérieur du pays. Afin d'améliorer la qualité des enseignements, il a été recommandé l'organisation des formations continues des enseignants communautaires dont la plupart n'ont pas de formation initiale.

Les participants à la 24^e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ont émis le vœu de résorber l'épineux problème d'intégration à la Fonction publique territoriale des enseignants bénévoles qui prestent dans plusieurs

Page 4

ÉDITORIAL

Santé

Page 2

ÉDITORIAL

Santé

Le gouvernement a décidé de fermer les établissements sanitaires privés exerçant leurs activités de manière illégale au Congo. A cet effet, l'inspection générale de la santé est passée à l'acte en déclarant la fermeture, à titre conservatoire, de quatre cliniques privées qui opèrent à Brazzaville.

La décision fait suite à un relâchement constaté au cours de ces dernières années en matière de contrôle de ces structures -qui pullulent à travers le territoire national après la libéralisation du secteur- censées offrir à la population des soins médicaux de qualité, conformément aux textes en vigueur.

L'être humain est sacré. L'ouverture d'un centre sanitaire privé et l'exercice de la profession de médecin ou de soignant sont assujettis à la loi. En raison de l'éloignement des hôpitaux publics et surtout de leur saturation, les malades affluent vers les cliniques privées ou ce qui en tient lieu, ignorant si ces structures sont animées par des personnels qualifiés.

Il est évident, dans une certaine mesure, que ces officines apportent tant soit peu une réponse au manque de structures et de personnel dans certaines zones géographiques. Mais, à condition de disposer d'un matériel adéquat et d'éviter de devenir des lieux où les usagers se font extorquer de l'argent. Et pour garantir la qualité de ces structures, les services compétents ont le devoir de s'assurer que les mécanismes se passent comme il se doit.

Appelée à s'étendre vers les onze autres départements du pays, cette opération est censée mettre un terme au désordre observé depuis quelque temps dans un secteur aussi sensible que celui des soins médicaux. Pour réussir un tel pari, les inspecteurs de la santé doivent se mettre au travail sans état d'âme avec l'appui de la population.

Les Dépêches de Brazzaville

ENVIRONNEMENT

Brazzaville abritera un colloque international sur les enjeux du changement climatique

Le président de l'Association des ressortissants du monde d'eau (Arem'eau), Valère Gabriel Eteka-Yemet, a annoncé le 17 septembre à Brazzaville, lors de la cérémonie de réception des élus de cet espace, l'organisation courant octobre prochain, d'un colloque international et interdisciplinaire, sur le thème : « Le Bassin du fleuve Congo et les enjeux du changement climatique ».



Les élus de l'espace Arem'eau/Adiac

S'inscrivant dans le cadre de la promotion de l'économie bleue, cette initiative a déjà reçu l'assentiment de la commission e la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Selon Valère Gabriel Eteka-Yemet, cette institution a répondu favorablement à sa demande de partenariat pour l'organisation de cet événement en y apportant un appui à la fois politique, technique et financier, en lien avec les autres initiatives sous-régionales, dont celle du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. « En effet, nous tenons à organiser ce colloque avant la Cop 27 qui aura lieu du 7 au 18 novembre 2022, en Egypte. Ceci dans l'intérêt majeur de faire entendre la voix de la société civile de la sous-région d'Afrique centrale à la COP 27, sur les effets du changement climatique dans le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial. Nous souhaiterions même que ce colloque soit pérennisé et devienne une initiative conjointe CEEAC-Arem'eau qui devra se tenir avant chaque COP, dans l'avenir », a expliqué le président de l'Arem'eau, précisant que de l'objectif du colloque est de sauver le fleuve Congo et le Bassin du Congo ainsi que la planète terre. L'annonce de l'organisation de cette rencontre a été positivement accueillie par les ressortissants de cet espace qui s'étend sur les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette et des Plateaux. Il s'agit, entre autres,

de la ministre en charge du Plan et de l'Intégration sous régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas et du député de Bokoma, Gabriel Bokoumaka, qui entendent apporter leur pierre à l'édifice pour la réussite du colloque. « Le nord-est du Congo dans lequel se situe l'espace Arem'eau doit être au centre des préoccupations quant aux effets du changement climatique dans le bassin du fleuve Congo, deuxième poumon écologique mondial. Vous venez de nous faire part d'une idée d'envergure, celle d'inscrire l'action de l'Arem'eau dans le cadre des partenariats en vue de l'économie bleue, projet phare du président de la République, pour la mise en valeur des potentialités du Bassin du Congo. Permettez-moi de vous rassurer de notre adhésion en tant qu'élus et de notre disponibilité à vous accompagner dans cette nouvelle aventure », a rassuré Gabriel Bokoumaka.

Enterrer la hache de guerre

Créée le 26 avril 1998 à Brazzaville, l'Arem'eau occupe l'espace compris dans le polygone irrégulier englobant les districts de Ntokou, Makotimpoko, Tchikapika, Bokoma, Pikounda, Liranga, Loukolela, Mossaka et les localités de Lokakoua et Kouyoungandza. Elle a, entre autres objectifs, d'appuyer les initiatives locales, nationales ou étrangères visant l'amélioration des conditions économiques, sociales et cultu-

relles, ainsi que la prise en compte des intérêts économiques, sociaux et culturels des populations concernées. Cette association se veut également être un creuset privilégié permettant l'élaboration des idées et programmes de développement. Les défis majeurs de cet espace étant les difficultés de communication, les inondations, les épidémies diverses, les menaces sur les activités principales que sont la pêche et l'agriculture, la dégradation continue de l'environnement. A cela, s'ajoute la montée de la pauvreté, frein à la scolarisation et à la qualité des soins de santé de la population. Quant à la réception des députés et leurs suppléants, ainsi que des conseillers départementaux élus à Ntokou, Makotimpoko, Tchikapika, Bokoma, Pikounda, Liranga, Loukolela, Owando II, Mossaka I et II, Valère Gabriel Eteka-Yemet a appelé les uns et les autres à l'unité et à la fraternité, deux premiers morts forts de la devise de l'Arem'eau. « C'est notre devoir fraternel d'honorer; saluer et féliciter nos frères et sœurs élus des circonscriptions de l'espace Arem'eau, aux élections législatives et locales de juillet dernier. Après ce geste profondément éloquent, s'il y a eu levée de boucliers et de haches de guerre entre nous, en quelques circonstances que ce soit, enterrons-les, dès aujourd'hui », a conclu le président de l'Arem'eau.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marliane Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Artac et la Cémac tracent le chemin d'une intégration sous-régionale numérisée

L'Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale (Artac), sous la présidence du Congo depuis mars 2022, et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont jeté les bases, le 15 septembre à Brazzaville, d'une étroite collaboration visant à concilier leurs objectifs communs à travers une intégration sous-régionale dans le secteur des télécommunications.

Les assises organisées en présentiel et en virtuel au siège de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), dont le directeur général, Louis Marc Sakala, préside aux destinées de l'Artac, ont permis d'examiner les différents points pouvant permettre, bientôt, à cette institution de devenir un instrument spécialisé de la Cémac dans le secteur des communications électroniques. La réunion de Brazzaville, à laquelle ont pris part le commissaire en charge du marché commun de la Cémac, Michel Niama, des présidents et directeurs généraux des organes de régulation membres de l'Artac et des représentants d'autres organisations à l'instar de l'Union internationale des télécommunications et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), fait suite aux discussions entamées ultérieurement pour concrétiser ce projet commun. Relever les défis d'un développement harmonieux et prospère, dans le domaine des communications électroniques, n'est pas dissociable des desseins tournés vers la mondialisation ayant pour base le digital, l'intégration régionale et sous-régionale. L'Artac et la Cémac veulent, en effet, œuvrer ensemble dans ce secteur clé et transversal au travers de partenariats stratégiques. Fort de ses 18 ans d'âge, l'Artac participe à matérialiser ce vœu au travers de nobles objectifs, qui se résument essentiellement à la création d'un environnement harmonisé et favorable à l'utilisation des technologies de l'information et de la com-



La photo de famille Artac et cémac/Adiac cessus de développement », a souligné Michel Niama.

munication (TIC) au service du développement humain, social et économique dans la sous-région, en mettant l'accent sur les questions de régulation ainsi que celles du cadre réglementaire. Il est clair que ces objectifs soutiennent largement ceux de la Cémac dans le domaine des communications électroniques, où les Etats membres ont circonscrit un développement commun afin de moderniser, coordonner et standardiser leurs réseaux de télécommunications nationales et offrir une interconnexion fiable entre Etats, tout en poursuivant l'idéal de l'intégration régionale. C'est dans ce paradigme qu'il est paru nécessaire pour la Cémac de s'offrir un outil technique ca-

pable de lui assurer l'harmonisation des politiques et du cadre réglementaire du secteur des TIC dans les domaines de compétence et des prérogatives des Autorités de régulation nationales, membres de l'Artac. « Les actions de l'Artac, au niveau sous-régional, vont de paire avec les ambitions nobles de nos chefs d'Etat qui voudraient bien construire un espace intégré pour la sous-région. Cette intégration devrait se faire avec les divers moyens de communication disponibles et, l'Artac devient pour nous l'un des principaux leviers pour lequel nous devons conjuguer les efforts ensemble devant permettre à notre sous-région de pouvoir accélérer son pro-

Bénéficiaire d'un soutien multiforme de la Cémac
Confrontée aux défis multiples, l'Artac voudrait ainsi bénéficier du soutien financier de la Cémac dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des experts nationaux en charge des communications électroniques afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre locale qualifiée, de savoir-faire et de moyens dans le secteur émergent des télécommunications et des TIC. Au-delà de ce vœu primordial, la Cémac, dont la principale mission est de développer un espace intégré et d'y promouvoir un développe-

ment harmonieux, pourrait accompagner l'organisation dans les projets de développement des communications électroniques dans la sous-région. « Nous avons abordé deux questions principales. Celle de la reconnaissance de l'Artac au sein de la Cémac comme une institution spécialisée des télécoms et la volonté de notre organisation de devenir ce bras technique sur lequel la grande communauté de la Cémac peut s'appuyer et sur les questions liées au télécoms et bien d'autres. Nous avons vu, par ailleurs, comment harmoniser les taxes des télécoms au sein de la sous-région et l'Artac a fait part de ses propositions qui seront analysées », a souligné Louis-Marc Sakala, désigné président de l'Artac lors de la 6e session de la Conférence des régulateurs de de l'institution communautaire tenue à Douala, du 22 au 23 mars dernier. Ce protocole d'accord envisagé, qui ne devrait pas soustraire à l'Artac son autonomie au même titre que d'autres organisations spécialisées de la Cémac, à l'instar de la Commission internationale du bassin Congo Oubangui-Sangha, va se matérialiser par le suivi d'un certain nombre d'activités que la Commission de la Cémac et ses différentes institutions spécialisées développent. «L'Artac a une position de sous-bassement et transversale qui ferait que ces différents secteurs méritent d'être accompagnés par les appuis multiformes », a rassuré le commissaire en charge du marché commun de la Cemac, Michel Niama.

Quentin Loubou

SANTÉ PUBLIQUE

Le personnel édifié sur l'hémophilie

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, a ouvert, le 16 septembre, l'atelier sur « La sensibilisation des professionnels de santé de premier contact sur l'hémophilie et les maladies hémorragiques constitutionnelles », au Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Gusso.

L'objectif de l'atelier est de réveiller les professionnels de santé sur ce groupe d'affection afin d'informer les patients, les autres agents sur les maladies hémorragiques constitutionnelles. L'hémophilie peut se définir comme étant une maladie héréditaire de la coagulation qui se transmet via le chromosome X. L'anomalie est portée par le sujet du sexe féminin à travers le chromosome X. Elle se manifeste chez le garçon qui a une paire XY. En effet, la mère conductrice transmet l'anomalie

mais ne l'exprime pas cliniquement. Il existe trois formes d'hémophilie : l'hémophilie mineure, modérée et sévère. La maladie est liée à un déficit constitutionnel d'une protéine de la coagulation qui se présente sous forme d'hémophilie A (la plus fréquente) lorsque le déficit intéresse le facteur 8, et d'hémophilie B (déficit en facteur 9). Pendant deux jours, les enseignements ont porté sur la principale maladie hémorragique constitutionnelle, épidémiologique de l'hémophilie et de la

maladie de Von Willebrand, les manifestations cliniques de l'hémophilie, le dépistage de l'hémophilie et bien d'autres. Le directeur de cabinet, Jean Ignace Tendelet, a assuré le personnel de santé sur la prise en compte par le ministère, dans son plan d'action et dans le plan national de développement sanitaire, de la lutte contre les maladies non transmissibles comme volet important des actions en faveur de la santé publique. Le président de l'association des hé-

mophilies, Jean Léonard Ngoukoulou, pour sa part, a souligné l'importance de la rencontre. « Les leaders nationaux se déploieront dans les quartiers pour sensibiliser la population à la maladie. Elle est caractérisée par les saignements prolongés, spontanés dus aux problèmes de coagulation », a-t-il dit. Par ailleurs, il a indiqué que le dépistage, le traitement et les produits sont gratuits au Centre national de référence de la drépanocytose.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Une attention particulière aux enseignants bénévoles

Résorber progressivement l'épineux problème de l'emploi des bénévoles, en prévoyant le plan de leur intégration à la Fonction publique, est l'une des recommandations de la 24^e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire tenue à Brazzaville, du 15 au 17 septembre.

Dans plusieurs écoles de l'arrière-pays, les enseignements sont dispensés par des bénévoles, payés par les parents d'élèves. La plupart n'ont pas de formation initiale ni continue. Lors de la 24^e session du Conseil national l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, la nécessité d'améliorer leur situation a été évoquée. « *Résorber progressivement l'emploi des bénévoles en prévoyant leur plan d'intégration à la Fonction publique territoriale ou de l'Etat* », a déclaré Jean Félix Mahoungou, directeur de la formation continue, donnant lecture des recommandations dudit conseil. Par ailleurs, il est prévu d'organiser une formation continue des enseignants communautaires, de quantifier les séances de renforcement des capacités des enseignants que les directeurs départementaux de l'enseignement préscolaire doivent réaliser.



Les participants au Conseil national de l'enseignement/Adiac

Allouer les moyens financiers nécessaires à la formation continue des actifs pour l'instauration de la qualité de l'enseignement tant recherché; élaborer un référentiel

déclinant les compétences relatives au métier d'enseignant ; vulgariser les textes fixant les règles éthiques, déontologiques, le code de l'encadrement, code de conduite et ap-

pliquer l'échelle des sanctions face au comportement déviant font partie des recommandations. Le numérique dans l'enseignement n'a pas été mis en

marge. En la matière, il est question de réaliser l'étude relative à l'organisation et à l'enseignement des contenus numériques. Aussi, observer la démarche définie par l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques dans l'élaboration de nouvelles. Il convient de souligner que la 24^e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire a planché sur la formation des enseignants de type nouveau, acteurs de l'amélioration du système éducatif, avec pour thème « *Le profil de l'enseignant dans le système éducatif congolais* ». Les recommandations contribuent à l'atteinte de cet objectif. Encore faudrait-il que celles-ci ne restent pas lettre morte, a souligné la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Régine Tchicaya-Oboa.

Rominique Makaya

VISITEZ

LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

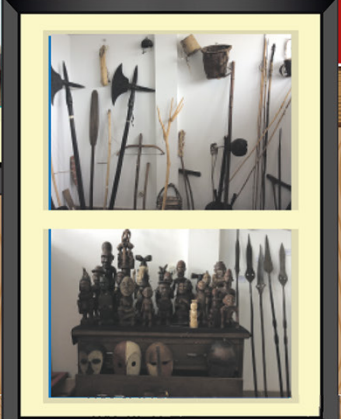
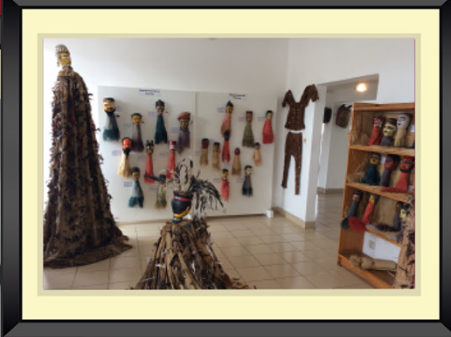
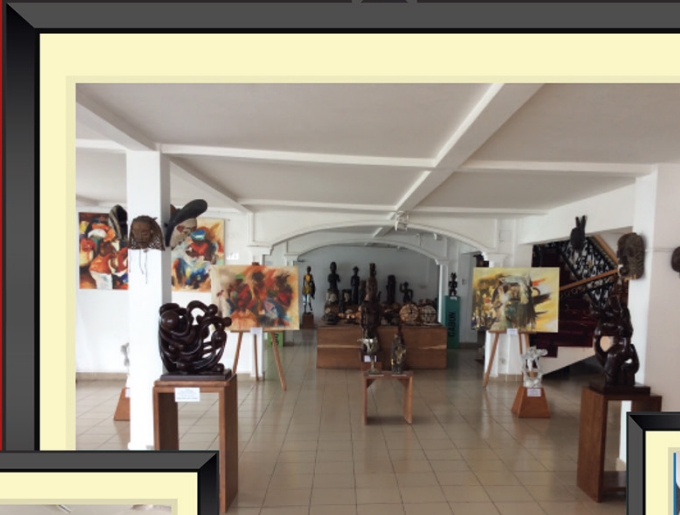
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO



Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

RELIGION MUSULMANE

Les imams suspendent les activités du Conseil supérieur islamique du Congo

Le Conseil national des imams du Congo, sous l'autorité de l'imam supérieur en service à la mosquée roi Fayçal, Amidou Kiam, a décidé, le 17 septembre à Brazzaville, la suspension des activités du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC).



Amidou Kiam, imam supérieur en service à la mosquée roi Fayçal/Adiac

L'organe religieux, très réputé dans l'exercice de ses fonctions dans les milieux musulmans, a mis en place une commission mixte pré-

paratoire de l'assemblée générale électorale du nouveau bureau du CSIC. Le Conseil national des imams du Congo est également déterminé du

report de l'assemblée générale extraordinaire du 24 au 25 septembre à une date ultérieure. Afin de prendre toutes ces décisions et selon le document en notre possession, l'organe dirigé par le président des imams du Congo s'est conformé au Coran, à la sunah ainsi qu'aux textes organiques, notamment les statuts du CSIC, dans leurs articles 13, 22 et 25. Par contre, le Conseil national des imams du Congo déplore les attitudes du bureau sortant du CSIC qui usurpe le pouvoir, trafique l'influence et s'ingère dans leurs attributions. Signalons que la note de suspension des activités du CSIC a été notifiée à la présidence de la République du Congo, à la Primature, au Conseil national de sécurité ainsi qu'aux autres institutions du pays.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Des manuels harmonisés au préscolaire

Mis au programme en 2020 par l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) et le cabinet du ministère en charge de l'Education et de l'Alphabétisation pour implémenter l'harmonisation des enseignements au préscolaire, les manuels « La nouvelle collection Diak » seront facilement disponibles à compter de la rentrée scolaire 2022-2023.

L'annonce a été faite dans un entretien exclusif avec «Les Dépêches de Brazzaville» par Prosper Ngueumen, directeur de la Compagnie congolaise du conseil des travaux et des expertises. En effet, après avoir été désigné par concours en 2020 par le ministère en charge de l'Education et de l'Alphabétisation, sous la houlette de l'Inrap, de concevoir de nouveaux programmes pour les classes de la maternelle (P1, P2 et P3), le label Diak a connu des difficultés pour satisfaire à la demande de toute l'étendue du territoire national. A en croire Prosper Ngueumen, le label souhaitait produire le livre sur place, avec une main-d'œuvre locale. Ce qui n'a pas été facile. Ce, en plus de la réticence des libraires à cause de la nouveauté du livre. Cependant, ces problèmes ont pu être résolus en vue de garantir la disponibilité des manuels à compter de cette rentrée scolaire, tel que c'est le cas pour les ouvrages au programme au primaire et au collège. « La nouvelle collection Diak » qui regroupe des livres de la petite, moyenne et grande sections a été écrite et illustrée en solidarité avec d'autres pédagogues congolais sous la supervision de l'Inrap. Selon Gad-Erna Diak, pédagogue congolaise et responsable du label éponyme, les livres couvrent tous les apprentissages de l'école maternelle, conformément aux programmes de l'éducation nationale : pré-lecture, langage, pré-mathématiques, éducation monitrice, éducation sensorielle, arts-plastiques. « Bien illustrées, les activités représentées sollicitent l'affectivité des apprenants tout autant que leurs qualités d'observation, de réflexion et de raisonnement. La nouvelle collection Diak se veut proche des réalités congolaises, favorisant par-là l'acquisition de la culture du terroir », précise-t-elle. « Il faut reconnaître que le fruit de cette collaboration est un livre plus beau, en couleur, aéré, et cerise sur le gâteau un vrai cahier d'activités unique par classe, car toutes les matières s'y trouvent. Aussi, les moniteurs et monitrices peuvent suivre et évaluer les préscolaires rapidement. Les livres sont actuellement disponibles dans toutes les grandes librairies et grandes surfaces du Congo », a déclaré Prosper Ngueumen.

Merveille Atipo

VIE ASSOCIATIVE

Claudier Kokolo reconduit à la tête de l'Unamac

L'Union nationale des aveugles du Congo (Unamac) a réélu, le 16 septembre à Brazzaville, Claudier Kokolo en qualité de président de son bureau exécutif, à l'issue d'une assemblée générale ordinaire.

Claudier Kokolo, candidat unique à sa propre succession, a été réélu à l'unanimité pour un mandat de cinq ans. Les autres membres du bureau exécutif seront nommés dans les prochains jours par lui, conformément aux textes de l'Unamac. Après son élection, il a exhorté les membres à s'unir afin de plaider pour l'application des deux instruments juridiques internationaux ratifiés par le Congo. Il s'agit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du protocole à la charte africaine aux droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes vivant avec handicap. « Nous avons beaucoup d'acquis pour être bénéficiaires de nos droits. Il faudrait nous lever afin de réfléchir sur les stratégies visant la politique de l'Etat à prendre les textes d'application aux normes nationales et internationales pour la personne handicapée », a-t-il déclaré. L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire a porté sur plusieurs points. L'examen et l'adoption du rapport de la Com-



Le président et les deux responsables des commissions /Adiac

mission de contrôle et vérification, le rapport moral, l'examen et l'adoption du rapport d'acti-

tés 2015 à 2022 ainsi que l'examen et l'adoption du rapport de 2015 à 2022 y font partie.

La présentation du rapport d'activités de 2015 à 2022 a permis aux membres de l'Unamac de

l'adopter après amendements. Quant au rapport moral, les aveugles ont déploré le non-respect des droits des personnes handicapées. Ils ont, en outre, évoqué la question de violation des textes fondamentaux, du protocole d'entente et la charte de réorganisation de leur union ainsi que le non-paiement des cotisations. Deux commissions ont été également mises en place à la même occasion : la commission des jeunes, dirigée par Duc Bouetoussa, et celle des femmes, présidée par Marie Claire Niamba. Par ailleurs, l'Unamac envisage l'extension de son organisation avec la création d'un point focal de la diaspora à Paris, en France. La question de l'alphabétisation dans le département de la Bouenza ainsi que la reconstruction de l'unité entre les membres et autres associations des personnes handicapées ont été aussi évoquées. Au terme de cette assemblée générale ordinaire, tous les aveugles ont bénéficié des cannes blanches, un instrument traditionnel utilisé par un déficient visuel.

Lydie Gisèle Oko

« Nous avons beaucoup d'acquis pour être bénéficiaires de nos droits. Il faudrait nous lever afin de réfléchir sur les stratégies visant la politique du plaidoyer qui poussera l'Etat à prendre les textes d'application aux normes nationales et internationales pour la personne handicapée »

TERRORISME

Les pays côtiers renforcent leur dispositif sécuritaire

Les groupes djihadistes s’emploient à étendre leurs opérations du Sahel vers les pays côtiers, selon des observateurs qui précisent qu’après le Mali, le Niger puis le Burkina Faso, la menace qui sévit dans la région progresse depuis un certain temps en direction du sud, notamment du Bénin à la Côte d’Ivoire, débouchant sur la multiplication des incursions et des attaques dans les zones septentrionales des Etats concernés. Une préoccupation ayant conduit les Etats du golfe de Guinée à affiner leur réponse sécuritaire et politique.

Redoutant la progression des groupes djihadistes vers leurs territoires, les pays côtiers comme le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire veulent tout mettre en œuvre pour chasser ces islamistes et éviter de reproduire les mêmes erreurs que leurs voisins sahéliens. Les dirigeants des Etats concernés cherchent également à renforcer leur dispositif militaire pour sécuriser leurs frontières avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso, après une série de raids. De plus, ils s'inquiètent de possibles recrutements des groupes terroristes au sein des populations. Ce qui fait que les ministres en charge de la Défense en soient de plus en plus préoccupés au moment où la France, poussée dehors par la junte de Bamako, a retiré ses troupes du Mali, où la situation sécuritaire continue de se dégrader, comme au Niger et au Burkina Faso. Au Bénin où la partie nord du pays a payé le plus lourd tribut, avec une vingtaine d'attaques ciblant les forces de sécurité depuis fin 2021, des engage-

ments sont pris pour faire face aux éventuels assauts des insurgés. En témoigne le fait que les autorités sont actuellement en discussions avec le Rwanda pour qu'il fournisse à leur pays un soutien logistique et une expertise dans sa lutte contre le djihadisme. En attendant, l'armée béninoise est déployée dans cette partie pour contenir les groupes terroristes présents chez ses voisins nigérien et burkinabé, qui y mènent des incursions et attaquent les forces de sécurité. Elle cherche actuellement à renforcer son dispositif sécuritaire. « Comme avec le Niger et le Burkina Faso, nous discutons avec le Rwanda pour l'appui logistique et la fourniture d'une expertise », a confirmé le porte-parole de la présidence, Wilfried Houngbédji, ajoutant que « l'accord à venir » entre Kigali et Cotonou « ne prévoit pas de déploiement au sol de troupes rwandaises ». La présidence béninoise s'exprimait après que Africa Intelligence, un média d'information spécialisé sur l'Afrique, a rapporté que

des « négociations secrètes entre Kigali et Cotonou » étaient en cours pour le déploiement de plusieurs centaines de soldats et d'experts rwandais dans le nord du Bénin. « Le nombre d'éléments rwandais qui devraient être projetés, dans un premier temps, est estimé à 350. Un chiffre qui pourrait ensuite doubler », précise le média selon lequel les négociations sont sur le point d'entrer dans leur phase finale.

Une nouvelle ligne de front contre les groupes armés

Le porte-parole des forces de défense du Rwanda, Ronald Rwivanga, a, quant à lui, indiqué que les dirigeants béninois et rwandais se penchaient effectivement sur ce dossier. « Je ne peux pas faire de commentaire à ce sujet, mais ce que je peux confirmer, c'est qu'il existe une coopération en matière de défense entre nos deux pays », a-t-il déclaré. En attendant les conclusions des discussions entre les deux par-

ties, des hommes armés ont attaqué, le 14 septembre, un poste-frontière isolé du nord du Bénin, une région secouée par la présence de groupes djihadistes mais aussi criminels. Outre le Rwanda, la France est tout aussi sollicitée pour appuyer le Bénin dans la lutte contre les islamistes. A ce sujet, le président béninois, Patrice Talon, a demandé en juillet dernier à son homologue français, en visite à Cotonou, à l'aider à acquérir davantage d'équipements, notamment des drones pour les combattre. Dans sa réponse, Emmanuel Macron a exprimé l'engagement de la France à poursuivre « la lutte contre le terrorisme » en Afrique de l'Ouest, et souligné que son pays est tout aussi « disposé » à participer à l'action de renforcement de la coopération sécuritaire menée dans le cadre « l'Initiative d'Accra », lancée en 2017 par les pays côtiers et le Burkina Faso. Devant la persistance des incursions djihadistes, la fondation allemande Konrad Adenauer estime qu'il est temps

de prendre des mesures qui s'imposent pour stopper leur poussée continue du Sahel vers les pays côtiers et de renforcer les mécanismes de prévention de l'extrémisme. « La dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso et au Mali fait du nord des pays côtiers la nouvelle ligne de front contre les groupes armés opérant au Sahel », note cette organisation non gouvernementale qui rappelle que le Togo a connu sa première attaque meurtrière en mai 2022, alors que le Ghana a été épargné jusqu'ici en dépit d'incursions et de centaines de recrutements locaux. Ces pays ont déployé leurs armées dans le nord depuis plusieurs années, mais un rapport du groupe de réflexion marocain Policy Center for the New South prévient que « militariser les frontières sera inefficace, comme ce fut le cas au Sahel ». Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, notons qu'elle a été la cible d'attaques entre 2020-2021 et n'en a plus connu depuis un an.

Nestor N’Gampoula

RÉSEAUX SOCIAUX

Un tiers de la population mondiale toujours sans internet en 2022

En 2022, un tiers de la population mondiale restait privée d'accès à l'internet et le rythme des nouvelles connections s'est ralenti.

« Quelque 5,3 milliards de personnes dans le monde utilisent désormais l'internet et bien que la croissance continue d'être encourageante, la tendance laisse à penser que sans investissements nouveaux dans les infrastructures et une nouvelle impulsion pour susciter de nouveaux savoir faire numériques, les chances de connecter la population mondiale d'ici 2030 semble de plus en plus maigres », explique l'Union internationale des télécommunications (UIT), dans un communiqué publié vendredi. Si cette année 2,7 milliards de personnes n'ont toujours pas d'accès, elles étaient encore 3 milliards en 2021 et 3,6 milliards en 2019, juste avant la pandémie de covid-19. Celle-ci « nous a donné un bon coup de fouet en termes de connectivité, mais il nous faut soutenir le même rythme pour s'assurer que tout le monde peut bénéficier » du numérique, a souligné Houlin Zhao,

le secrétaire général de l'organisation onusienne. « Cela ne pourra se faire qu'avec plus d'investissements dans les réseaux et technologies numériques, une réglementation s'inspirant des meilleurs exemples et la formation », a-t-il ajouté. L'UIT a identifié deux obstacles principaux à son objectif d'une population mondiale entièrement connectée : les populations qui ne sont toujours pas connectées sont aussi les plus difficiles à atteindre et les difficultés à passer d'un simple accès à un accès régulier et facile. L'UIT estime que les obstacles sont souvent sous-estimés comme les vitesses de conections trop lentes, les prix trop élevés pour le matériel et les abonnements, le manque de culture numérique ou encore les barrières culturelles et linguistiques, mais aussi la discrimination de genre et parfois le simple manque d'un accès à l'électricité.

« Si la hausse du nombre de personnes utilisant l'internet dans le monde est encourageante, nous ne pouvons simplement assurer que la forte croissance constatée ces dernières années va se poursuivre ainsi », a mis en garde l'Américaine Doreen Bogdan-Martin, directrice en charge du développement et surtout candidate à la succession de Houlin Zhao. Opposée à un candidat russe, Bogdan-Martin est donnée favorite lors de l'élection qui se tiendra fin septembre à Bucarest. L'Afrique est la moins connectée des six régions de l'UIT, avec 40% de la population en ligne, dans les pays arabes ce taux est de 70%. En Asie-Pacifique, le taux de pénétration de l'internet est passé de 61% en 2021 à 64% cette année. Les Amériques, la Communauté des Etats indépendants et l'Europe affichent des taux de plus de 80%. L'Europe arrive en tête avec 89% de sa population connectée.

Julia Ndeko avec AFP

AVIS

L'Ambassade d'Algérie à Brazzaville met en vente, en un seul lot, au plus offrant, les deux véhicules suivants :

-01 Nissan Patrol Station Wagon Y 61 GL : année 2005 :
Energie Gasoil ; 34 000 kms roulés.

-01 Toyota Prado GX Station Wagon ; année 2004 ;
Energie gasoil (enpanne).

Pour les visites et informations complémentaires, se présenter aux services de l'Ambassade (Av. colonel Brisset / quartier Cathédrale) du lundi au vendredi de 10h à 13h.

Tél. : 05 070 70 73 / 06 651 17 37

GABON

L'opposant Guy Nzouba-Ndama arrêté avec des valises pleines de billets de banque

L'ancien président de l'Assemblée nationale gabonaise a été arrêté, le 17 septembre, au Gabon, en rentrant de la République du Congo. Guy Nzouba-Ndama transportait trois valises contenant plus d'un milliard de francs CFA.

Passé à l'opposition depuis 2016 après avoir claqué la porte du parti au pouvoir, Guy Nzouba-Ndama a été placé en garde à vue à Franceville (Sud-Est), après avoir été arrêté à la frontière entre le Gabon et le Congo. Le Gabonais Guy Nzouba-Ndama, 76 ans, ancien président de l'Assemblée nationale, est en garde à vue. Selon les premières informations des autorités, il avait « éveillé les soupçons des douaniers en refusant de soumettre ses bagages à leur contrôle, ils ont prévenu les gendarmes qui ont arrêté son véhicule quelques kilomètres plus loin », selon un magistrat du parquet de Franceville. Les militaires « ont fouillé ses bagages et découvert 1 190 000 000 francs CFA en billets de banque dans trois valises », information confirmée à l'AFP par un autre magistrat et un haut responsable du gouver-

nement. Une vidéo montrant la fouille en présence de Guy Nzouba-Ndama est devenue virale sur les réseaux sociaux. Après cette arrestation, Guy Nzouba-Ndama a été placé en garde à vue, selon l'agence gabonaise de presse. Le substitut du procureur de la République a indiqué que la totalité de l'argent saisi a été reversée au Trésor public. « Néanmoins, sur la base du PV d'infraction établi par les services de la douane et qui a été transmis au parquet de la République, une enquête sera ouverte sur la base dudit document, afin de pouvoir déterminer l'origine et l'usage prévu de ces fonds », déclare la même source.

Les démocrates dénoncent l'arrestation de l'opposant
Guy Nzouba Ndama a fondé en 2017 Les démocrates, qui obtiendront dix sièges aux lé-

gislatives de 2018, devenant la deuxième force politique du pays après le Parti démocratique gabonais d'Ali Bongo. Le parti a tenu une réunion de crise peu de temps après l'annonce de l'arrestation de leur dirigeant. Les démocrates, parti dont il est le président, évoquent une « mise en scène humiliante » dans un communiqué. Ses partisans entendent « s'entourer de toutes les informations nécessaires, avant d'organiser un point de presse » pour informer « l'opinion nationale et internationale ».

Candidat potentiel à la présidentielle de 2023
Son arrestation survient dix mois avant la présidentielle d'août 2023 pour laquelle Nzouba-Ndama fait figure de potentiel candidat. Il « a été interpellé hier à Kabala, dans l'est, peu après avoir franchi



la frontière en provenance du Congo », a indiqué à l'AFP un responsable du parquet de Franceville (est), qui a requis l'anonymat. Il est licite de passer d'un pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dont font partie le Gabon et le Congo, à l'autre avec une somme quelconque d'argent. Mais au-delà d'un million de FCFA, « elle doit être déclarée aux douanes et son possesseur doit en justifier la provenance et la destination dans le cadre des règles sur la lutte contre le blanchiment des capitaux ou le financement du terrorisme », selon deux magistrats gabonais.

Démission fracassante de la chambre basse en 2016
Fidèle du président Omar Bongo Ondimba, qui régna près de 42 ans (1967-2009) sur ce petit État d'Afrique centrale riche de son pétrole, Guy Nzouba-Ndama a ensuite continué de diriger l'Assemblée nationale sous le premier mandat de son fils, Ali Bongo Ondimba. Il va y rester pendant dix-neuf ans. Il en a démissionné en mars 2016, en raison de « désaccords profonds avec la présidence ». Un mois plus tard, il se présentait à la présidentielle contre le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Après s'être désisté, il a apporté son soutien à son rival, Jean Ping. Ce dernier a finalement été battu de quelques points par le sortant.

Josiane Mambou Loukoul

ETATS-UNIS

Joe Biden reçoit le président sud-africain Cyril Ramaphosa

Le président américain a échangé, le 16 septembre à la Maison-Blanche, avec son homologue sud-africain. Une rencontre pour dépasser les divergences.

Le président Joe Biden a vanté vendredi le « partenariat essentiel » entre les États-Unis et l'Afrique du Sud en recevant son homologue Cyril Ramaphosa, sans dissiper toutes les divergences à propos de l'Ukraine. Washington et Pretoria veulent réveiller leurs relations bilatérales après les années Trump et malgré leurs divergences sur la guerre en Ukraine. « Nous devons vraiment nous assurer que nous nous comprenons pleinement », a dit Joe Biden, assis aux côtés du président sud-africain dans le Bureau ovale, avant que ne commence leur réunion. « Les États-Unis sont un partenaire important de l'Afrique du Sud », a indiqué Cyril Ramaphosa, évoquant les centaines d'entreprises américaines installées dans son pays. Il a ajouté vouloir « étendre

» ces relations économiques et a déclaré que sa conversation avec le président américain porterait aussi sur « la stabilité et la sécurité internationale », en faisant référence aux attaques djihadistes au Mozambique, pays frontalier.

Offensive de charme
Aucune mention dans ce bref échange devant les journalistes de l'Ukraine, alors que l'Afrique du Sud est restée neutre depuis le début de l'invasion par la Russie, et a plusieurs fois indiqué qu'elle ne se soumettrait à aucune pression occidentale pour condamner le régime de Vladimir Poutine. Comme elle, de nombreux pays africains avaient décliné début mars de ne pas apporter leurs voix à une résolution des Nations unies condamnant l'invasion de

l'Ukraine. Cette influence grandissante de la Russie sur le continent, couplée aux liens étroits tissés entre la Chine et plusieurs pays africains, a poussé les États-Unis à passer à l'offensive sur le plan diplomatique en Afrique. Joe Biden, qui jusqu'ici ne s'est pas rendu sur le continent, organise en décembre à Washington un grand sommet avec des dirigeants africains. Et l'Afrique du Sud, poids lourd économique, occupe une place de choix dans cette offensive de charme. Le président américain a, chose rare, accompagné son invité jusqu'à sa voiture à la sortie du Bureau ovale.

Influence russe
S'adressant après la rencontre à des journalistes, le président sud-africain l'a qualifiée de « très fructueuse et positive », tout en rappe-

lant que son pays ne comptait pas dévier de sa position de neutralité. Il a aussi critiqué à cette occasion un projet de loi qui suit actuellement son cours au Congrès américain, et qui est destiné à « contrer les activités néfastes de la Russie en Afrique » (« Countering Malign Russian Activities in Africa Act »). Si cette loi était définitivement adoptée, « cela donnerait l'impression que l'Afrique est punie parce qu'elle a la Russie pour partenaire. La plupart des pays africains sont non-alignés et nous avons fait savoir qu'il serait injuste de la part des États-Unis de punir » les pays africains entretenant des relations avec Moscou, a-t-il dit. Autre sujet délicat pour le partenariat entre États-Unis et Afrique du Sud: la Chine, avec laquelle l'Afrique du Sud entretient de très bonnes relations, mais dont Washington veut contrer l'influence.

Charbon
La discussion a sans doute été plus consensuelle sur le sujet du climat. La Maison-Blanche avait fait savoir que les deux présidents discuteraient dans le détail de l'aide promise par les Occidentaux pour la transition énergétique en Afrique du Sud. Le pays, où le charbon joue un rôle très important, s'est vu offrir 8,5 milliards de dollars par plusieurs pays développés pour s'en sevrer. Mais l'Afrique du Sud redoute que cette promesse de financement, qui passe par des prêts, n'alourdisse sa dette. « Nous devons parler du changement climatique », a dit vendredi Cyril Ramaphosa, indiquant que dans son pays, « beaucoup de gens avaient un peu peur » de la manière dont s'effectuerait la transition vers des énergies plus propres.

J.M.L. et AFP



MTN CONGO : COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGALES D'IDENTIFICATION DES ABONNÉS

Afin d'assurer la protection des données et la sécurité des personnes dans le processus d'achat d'une carte SIM sur le territoire national et ceci, conformément à l'arrêté n°11221 du 31 décembre 2010 fixant les modalités d'identification des souscripteurs d'abonnement aux services de téléphonie fixe et mobile et conservation des données de communications électroniques, MTN Congo met en place à compter du 02 septembre 2022 un nouveau système d'identification biométrique au niveau de ses points de vente de cartes SIM (agents indépendants, kiosques, boutiques distributeurs et agences MTN).

Ce nouveau système biométrique intègre la reconnaissance faciale obligatoire.

Les abonnés suivront le protocole suivant au point de vente :

- 1.Enregistrement du numéro du nouvel abonné sur la plateforme.
- 2.Renseignement des informations usuelles de l'abonnés (nom, prénom, date de naissance, genre, nationalité, pièce d'identité, adresse détaillée).
- 3.Information sur l'Identité (type de pièce d'identité, date de validité, date de délivrance et date d'expiration, lieu d'émission et autorité de délivrance).
- 4.Adresse détaillée (numéro, rue, commune, quartier, province, boîte postale).
- 5.Prise de photo du client acheteur
- 6.Prise de photo de la pièce d'identité recto et verso
- 7.Prise de photo du contrat
- 8.Numéro de relance du client.
- 9.Validation

Ce nouveau protocole vise également la protection de porteurs des comptes Mobile Money, face à la multiplication des cas de fraudes et d'arnaques.

Une vaste campagne de sensibilisation est prévue à cet effet, pour accompagner les populations à mieux comprendre ce nouveau parcours d'identification biométrique.

Pour rappel, les pièces autorisées pour l'identification des abonnés sont les suivantes :

- pièce nationale d'identité ;
- passeport ;
- permis de conduire CEMAC ;
- carte d'étudiant ;
- carte d'élève ;
- carte consulaire ;
- carte de résident ;
- Niu
- carte professionnelle (Militaire, avocat,
- huissier, notaire, magistrat...)
- carte de réfugiés signée du HCR.

Pour les enfants de moins de 16 ans, la signature d'un des parents est requise lors de la souscription des services.

Pour les personnes ne possédant pas une pièce d'identité ou celles qui possède une pièce expirée, le parainage par une personne de leur choix est possible.

Pour les personnes morales

- L'acte juridique justifiant de l'existence de la personne morale
- Pour les associations : récépissé du ministère de l'Intérieur
- Pour les entreprises commerciales : RCCM
- Pour les entreprises publiques : Décret de création

•La pièce d'identification du responsable ou du dirigeant de la personne morale concernée.
Il est fortement recommandé aux abonnés MTN CONGO de vérifier leur identité en tapant le code * 125 * 6# et aussi de corriger leur identité si nécessaire, en se rapprochant d'un kiosque ou de l'agence MTN la plus proche.
En ligne avec les recommandations de l'Autorité régulation des postes et des communications électroniques du Congo, MTN Congo invite l'ensemble des services impliqués dans le processus d'identification des abonnés à veiller au strict respect des dispositions réglementaires susmentionnées.

Avoir une SIM ne suffit pas, Identifiez-là !

IMMIGRATION ET PEUPLEMENT

Emmanuel Macron veut mieux répartir les étrangers en zone rurale

Le chef de l'Etat français veut que les zones rurales accueillent davantage d'étrangers qui sont en train de perdre la population. Une partie de la droite et l'extrême droite crient au « Grand remplacement ». Pourtant, l'histoire du peuplement des campagnes françaises par la population étrangère n'est pas nouvelle.

Face aux préfets, le président Emmanuel Macron a confirmé sa volonté d'agir sur une meilleure répartition de la population étrangère en France. « *Un projet de loi relatif à l'asile, donc à l'immigration dans la République, sera déposé dès début 2023* », a-t-il annoncé. « *Nous avons une politique qui est tout à la fois inefficace et inhumaine, inefficace parce que nous nous retrouvons avec plus d'étrangers en situation irrégulière que nombre de nos voisins, inhumaine parce que cette pression fait qu'on les accueille trop souvent mal* », a-t-il précisé. Dans ce cadre, il plaide donc pour une meilleure répartition des étrangers accueillis sur le territoire, notamment dans « *les espaces ruraux, qui eux sont en train de perdre de la population* ». Pour ces étrangers, il estime que « *les conditions de leur accueil seront bien meilleures que si nous les mettons dans des zones qui sont déjà densément peuplées* ». De plus, cela permettrait selon lui, par exemple, d'éviter de fermer des classes, « *vraisemblablement des écoles et des collèges* ». La droite et l'extrême droite parlent de « *Grand remplace-*



ment » La proposition d'Emmanuel Macron provoque la colère auprès de certains partisans de la droite et de l'extrême-droite. La députée du Rassemblement national, Marine Le Pen, a indiqué: « *Emmanuel Macron souhaite répartir les étrangers en situation irrégulière dans les espaces ruraux. Nous, nous*

Le président Emmanuel Macron considérons qu'ils doivent répartir chez eux. Incapable d'appliquer la loi, il veut la changer », omettant de préciser que le président français a également promis « *d'améliorer l'efficacité des politiques de reconduite* ». Même réaction indignée pour le fondateur de Reconquête, Eric Zemmour, qui considère que « *le grand remplacement est*

pour Emmanuel Macron une nécessité ». Un constat corroboré par l'eurodéputée du LR, Nadine Morano. Pour Eric Ciotti, « *vouloir déplacer les problèmes liés à l'immigration vers les zones rurales est une hérésie et une lâcheté. Macron continue son entreprise de déconstruction de la Nation* ». Il appelle à mettre fin à « *l'immigration de masse* ».

L'histoire du peuplement des campagnes françaises par les étrangers
En réalité, la répartition de la population immigrée sur le territoire français est une constante depuis la moitié des années 1970. « *L'institutionnalisation du dispositif d'accueil repose sur un double principe de centralisation et de dissémination des centres d'hébergement sur l'ensemble du territoire. Il est guidé par deux critères : la concentration de la population étrangère et la situation économique de la zone envisagée* », selon la revue européenne des migrations internationales qui détaille ce lien entre immigration et zones rurales : « *Les communes rurales ont ainsi dès le départ été incluses dans*

l'accueil de réfugiés ». Au fil des ans, « *la multiplication des structures inventées pour accueillir la population concernée s'accompagne de leur dispersion spatiale croissante sur le territoire national* ». Dès 2003, « *à l'exception de deux départements métropolitains* », l'ensemble des départements va être doté de CADA (Centres d'accueil pour demandeurs d'asile). En janvier 2016, le ministre de l'Intérieur d'alors, Bernard Cazeneuve, expliquait aux préfets que l'Etat souhaitait « *assurer une meilleure répartition territoriale de l'offre d'hébergement dédiée aux demandeurs d'asile* ». Puis il est mis en place « *un schéma national d'accueil des demandeurs d'asile, basé sur des objectifs chiffrés de développement des parcs d'hébergement des CADA par région métropolitaine* ». Le ministre de l'Intérieur actuel, Gérard Darmanin, appelle à aborder le sujet de front, à ne pas éviter le débat. Deux débats auront donc lieu en octobre ou en novembre sur l'immigration au Parlement, pour aboutir en décembre ou janvier 2023 sur un projet de loi.

Noël Ndong



ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO



POUR TOUT BESOIN LIE
AU DEPANNAGE,
AUX INCIDENTS ET AUX
RISQUES ELECTRIQUES
COMPOSEZ LE

4 2 4 2

24H/24 et 7J/7



Dnk Coiffure



Tarif
50.000f

**FORMATION
MAKEUP**

20
sept

Trousseau offert
à l'inscription

- Pinceaux
- Gloss
- Crayon
- Concealer
- Et d'autres surprises

Moment
d'échange

- Maquillage de jour
- Maquillage classique
- Maquillage nude
- Maquillage soirée

**Conférence de fin
de formation**

COMMENT LANCER SON BUSINESS A PARTIR DE RIEN

7 Jours de formation

 @dnkcoiffure

 @dnkcoiffure

 +242 05 398 9216

Nos contacts :

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi à la 77^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Accompagné de la distinguée Première dame, Denise Nyakeru, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est arrivé aux premières heures du 19 septembre à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique, pour participer à la 77^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) dont la journée inaugurale est prévue ce 20 septembre.

En sa triple qualité de président de la République démocratique du Congo (RDC), de président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, Félix Tshisekedi devrait prendre la parole du haut de la tribune des Nations unies, à l'occasion de l'assemblée générale exclusivement en présentiel. Son allocution va intervenir dans un contexte national particulier, marqué par l'agression avérée du Rwanda, les processus de paix de Nairobi et Luanda ainsi que les tumultes sur la présence



Arrivée du couple présidentiel à NewYorkph. Présidence

de la mission onusienne au Congo. Pour toutes ces problématiques, le chef de l'Etat entend mobiliser la communauté internationale et obtenir d'elle un soutien multiforme ainsi qu'une réponse claire. Comme à chaque occasion

que les dirigeants du monde se retrouvent, la question climatique reviendra dans toutes les allocutions et on ne pourra évoquer cette problématique sans faire allusion à la RDC présentée, d'ores et déjà, comme un pays-solution. Les dirigeants du monde attendent aussi du président Tshisekedi un mot sur la production des minerais stratégiques, lui dont le pays est dépositaire de ces matières précieuses rares qui entrent dans la production des voitures électriques. Le bal des discours sera ouvert ce 20 septembre avec le président du Brésil comme le veut la tradition.

Alain Dasso



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

COOPÉRATION

La RDC engagée dans le processus d'adhésion au traité de l'Organisation internationale du bambou et du rotin

Dans le cadre de la diplomatie agissante prônée par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la République démocratique du Congo (RDC) scrute actuellement toutes les voies susceptibles d'asseoir sa présence sur l'échiquier international par l'entremise de sa participation à diverses organisations cosmopolites. Une approche qui est en train de porter ses fruits, en témoigne la visibilité accrue dont bénéficie aujourd'hui le pays sur le plan international.

La RDC s'est engagée il y a peu, en effet, dans le processus d'adhésion au traité de l'Organisation internationale du bambou et du rotin. Sous la houlette de son président, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le processus évolue plutôt de manière satisfaisante, l'objectif étant de voir le pays tirer profit des avantages liés au secteur du bambou et du rotin. Le chef de l'Etat, qui est déterminé à voir ce processus aboutir, y est longuement revenu dans sa traditionnelle communication lors de la soixante-neuvième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République qu'il a présidée le 16 septembre. Tout en saluant les étapes déjà franchies, le président de la République a insisté sur la nécessité de finaliser ce processus d'adhésion afin de donner au pays le statut de membre effectif, rapporte le compte-rendu ayant sanctionné ce Conseil des ministres. Le fait pour le gouvernement d'avoir déjà adopté la politique nationale bambou en août 2021 et obtenu le statut d'Etat observateur depuis le 22 octobre de la même année, prouve à suffisance que la RDC est sur la bonne voie pour revendiquer une place au sein de cette organisation. Aussi le Premier ministre, Samba Lukonde, a-t-il été encouragé à signer, dans les meilleurs délais, l'instrument devant permettre un aboutissement rapide du processus d'adhésion en cours. Ceci devra permettre au ministre de l'Agriculture de préparer le projet de loi de ratification qui sera présenté incessamment au Parlement, conformément à l'article 213 de la Constitution.

Alain Diasso

KWAMOUTH

Fayulu dénonce l'instauration d'un nouveau front d'insécurité à l'ouest de la RDC

Le leader de la plate-forme politique «Lamuka» craint que le conflit officiellement présenté comme ethnique ne réponde vraisemblablement qu'à une visée de balkanisation.



Martin Fayulu a tiré la sonnette sur la situation qui prévaut à Kwamouth depuis le mois de juillet dernier. A travers un communiqué émis le 19 septembre, il a dénoncé une main noire derrière les tueries récemment enregistrées dans la région et appelle la population à la vigilance. «Prenons cette situation au sérieux car, en effet, il est incompréhensible que ce que certains avaient vite qualifié de conflits ethniques, tel un cancer, se propage aussi rapidement, en dehors de Kwamouth, avec à la clé des crimes atroces», a-t-il noté. Beaucoup d'indices, a précisé Fayulu, semblent orienter vers une opération structurée et commanditée de déstabilisation du pays. «Car, certains villageois confirment la présence de personnes étrangères à cette région», a-t-il ajouté. Il en appelle au déploiement de la police nationale et des Forces armées de la République démocratique du Congo dans Kwamouth et ses environs pour mener des opérations de ratissage afin de déloger les tueurs dans cette partie ouest du pays où se s'instaure un nouveau front d'insécurité.

Jules Tambwe Itagali

TENSION COMMUNAUTAIRE

Les Teke et les Yaka décident de fumer le calumet de la paix

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a reçu, le 17 septembre en fin de soirée, dans son cabinet de travail à la cité de l'Union africaine, une délégation des chefs coutumiers des communautés Teke et Yaka conduite par la ministre près le président de la République, le Pr Nana Mianwanina Kiumba, et le roi Manikongo de la communauté Suku.

Restituant à la presse la teneur de la rencontre avec le père de la Nation, le roi Manikongo a indiqué qu'il était venu faire rapport au chef de l'Etat de la mission qu'il lui avait confiée le 2 septembre, laquelle consistait en une descente sur le terrain dans sident de la République, premier chef coutumier du pays, est de confier la gestion de ce conflit aux chefs coutumiers eux-mêmes car, à l'heure qu'il est, les deux communautés se sont entendues pour faire la paix. « Pour preuve, elles sont là côte à côte alors qu'il a-t-elle indiqué, permettant ainsi à tous ceux qui avaient fui dans les forêts de regagner leurs villages. Tout comme le roi Manikongo, la ministre à la présidence a confirmé que le chef de l'Etat a donné aux deux communautés des instructions claires à



La délégation des chefs coutumiers

le territoire de Kwamouth (province de Mai Ndombe) en vue de réconcilier les communautés Teke et Yaka qui se sont illustrées, ces derniers temps, par des violences inouïes ayant pour base des conflits de terre ayant même occasionné mort d'hommes. D'après lui, l'initiative du président de la République, premier chef coutumier du pays, est de confier la gestion de ce conflit aux chefs coutumiers eux-mêmes car, à l'heure qu'il est, les deux communautés se sont entendues pour faire la paix. Les barrières ont été levées, y a quelque temps elles se vouaient une mort atroce », a-t-il laissé entendre. Pour sa part, la ministre près le président de la République a approuvé le compte rendu fait par le roi. Pour elle, la réconciliation entre les deux communautés est effective. Les barrières ont été levées, respecter tout en demandant à leurs chefs venus à Kinshasa, dans le cadre de cette croisade de la paix, d'y rester encore en standby. Pour le président Tshisekedi, a-t-elle indiqué, ce processus de paix entre ces deux communautés doit encore se poursuivre.

A.D.

VILLE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila satisfait des travaux d'embellissement des emprises publiques

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a effectué, le 17 septembre, une tournée dans les différents sites des travaux d'embellissement des emprises publiques qui lui a permis à d'évaluer l'évolution de ces chantiers.

Le gouverneur de la ville été accompagné dans sa ronde par le vice-gouverneur, Gérard Mulumba; du ministre en charge de Infrastructures et Travaux publics ainsi que celui des Affaires foncières ; de la commissaire générale en charge de l'Environnement. Cette tournée a commencé par la commune de Masina où des travaux d'embellissement des abords du boulevard Lumumba sont en train d'être effectués, partant du marché de la Liberté jusqu'à l'aéroport international de N'Djili. Ici, l'autorité urbaine a salué la qualité des travaux qui, selon lui, avancent normalement. Il est noté que l'encadrement des abords du boulevard Lumumba, exécuté par l'entreprise Adi Construct, vise à empêcher la population du coin d'étaler des articles à vendre à même le sol le long de la chaussée. Sur l'avenue des Poids lourds, à Kingabwa, dans la commune de Limete, le gouverneur Ngobila et son équipe ont inspecté les travaux d'embellissement des abords exécutés sous la coordination du vice-gou-



Le gouverneur Ngobila et le vice-gouverneur Mulumba.

verneur Gérard Mulumba. Le chef de l'exécutif provincial a apprécié le nouveau visage qu'affiche cette artère. Par contre sur le boulevard Lumumba, entre la 4^e et la

6^e rues/Limete résidentiel, Gentiny Ngobila s'est imprégné de l'évolution des travaux d'embellissement de l'emprise publique comprise entre la grande chaussée

Lumumba et le petit boulevard. Il a salué ce « travail de qualité qui est en train d'être abattu à cet endroit, à la grande admiration de tous ».

Sur place, l'autorité urbaine a donné des orientations à l'entrepreneur en vue d'une issue plus que satisfaisante des travaux et ce, dans les délais. Après Limete, le cortège du gouverneur Gentiny Ngobila s'est engagé sur l'avenue By-Pass, dans la commune de Lemba, pour se rendre compte de l'effectivité des travaux d'implantation des poteaux pour l'éclairage public. Le chef de l'exécutif provincial a fait savoir que dans le cadre de son programme de réhabilitation de l'éclairage public dans la capitale, la route By-Pass, dans son tronçon allant de l'Echangeur de Limete jusqu'à la Cité verte, fait partie des priorités. Les mêmes travaux, qui évoluent à pas de géants, vont se poursuivre sur la route de Matadi à Binza Ozone, dans la commune de Ngaliema. Gentiny Ngobila a assuré que le coup d'envoi de l'éclairage public sera donné dans quelques semaines sur le premier tronçon compris entre l'Echangeur de Limete et le rond-point Ngaba.

Lucien Dianzenza

VOIES DE COMMUNICATION ET DÉSENCLAVEMENT

Évolution satisfaisante des projets de développement du transport fluvial sur le fleuve Congo

Des avancées significatives ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement du transport fluvial sur le fleuve Congo et ses affluents, tout comme dans la redynamisation du réseau ferroviaire dans la partie Ouest de la République démocratique du Congo.

La révélation a été faite par le ministre des Transports, Voies de communication et de Désenclavement, lors de la soixante-neuvième réunion du Conseil des ministres tenue le 16 septembre, sous la présidence du garant de la nation, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Les projets évoqués, faut-il le rappeler, font suite aux accords signés entre le chef de l'Etat et son homologue turc, le 20 février dernier. D'après le ministre en charge du secteur, les

avancées significatives enregistrées procèdent d'une synergie d'actions entre les différentes parties impliquées, en l'occurrence le Group Calik holding et le ministère des Transports, sans oublier le concours des experts de Transco, de la Régie des voies fluviales, de la Société commerciale des transports et des ports et du Groupe d'études de transport. Le ministre des Transports, Voies de communication et de Désenclavement a, par ailleurs, présenté les résultats prélimi-



La navigation sur le fleuve CongoDR

naires encourageants de l'audit de l'Organisation de l'aviation civile internationale, suivant les

orientations formulées par le président de la République en juillet 2021, pour sortir le pays

de la liste noire. Le Conseil a pris acte de ce rapport.

Alain Diasso.

FESTIVAL «FEUX DE BRAZZA»

La sixième édition prévue pour décembre prochain

L'une des décisions phares des journées de réflexions à la relance des activités du Festival populaire et international des musiques traditionnelles «Feux de Brazza», organisées du 16 au 18 septembre à Brazzaville, a été l'annonce de la tenue de la sixième édition, prévue du 7 au 10 décembre sur l'esplanade du Centre national de radio et télévision (CNRTV) à Nkombo, sur le thème « Apport des instruments traditionnels dans la rumba congolaise ».

Durant trois jours, les experts des divers domaines de la culture, les partenaires nationaux et internationaux ainsi que les membres de l'équipe dirigeante du festival « Feux de Brazza » ont eu l'opportunité d'échanger des idées, de confronter les points de vue et de faire entendre leurs voix sur les stratégies à mettre en œuvre en vue de relancer, dans les meilleures conditions, les activités de ce festival. Six thèmes ont été inscrits, entre autres, «Diagnostic du dysfonctionnement observé depuis 2014» ; Quelle ligne artistique pour ce festival ?» ; «Orientations sur la sixième édition du festival».

A propos des dysfonctionnements observés pendant la période d'hibernation du festival, les participants ont constaté que l'arrêt des activités a été essentiellement causé par des difficultés d'ordre managérial et structurel, comme l'indique le communiqué final lu par Fernand Loufoua-Nkenda. C'est ainsi que face à ces dysfonctionnements, ils ont formulé, entre autres, les suggestions suivantes : revisiter l'organigramme du festival en créant le poste de directeur gé-



Le groupe tradi-moderne Bana Batéké lors de la cérémonie de clôture/Adi

néral adjoint ; doter le festival d'un nouveau siège ; recruter et former d'autres bénévoles ; doter le festival d'une ligne artistique ; former les journalistes sur la couverture médiatique de la musique traditionnelle ; engager une réflexion sur l'organisation des éditions du festival à l'intérieur comme à l'extérieur de la République du Congo ; impliquer les chefs coutumiers dans l'organisation des éditions du festival...

Un spectacle de la rumba congolaise avec des instruments traditionnels pour boucler la sixième édition
Echangeant sur les orientations relatives à la tenue de la sixième édition, les participants sont parvenus aux conclusions parmi lesquelles : le déroulement de la sixième édition du 7 au 10 décembre prochain à l'esplanade du CNRTV, à Nkombo, sur le thème « Apport des instruments traditionnels à la rumba congo-

laise ». Elle aura comme contenu la formation des directeurs de festivals de musique traditionnelle d'Afrique centrale ; puis les spectacles populaires de jour avec les groupes traditionnels et de nuit avec des groupes tradi modernes. Chaque genre aura son plateau. Enfin, un spectacle de la rumba congolaise en salle payant est prévu à la clôture du festival, avec des instruments traditionnels de musique, à savoir la sanza et le balafon.

Concernant les trois journées de réflexions à la relance de ce festival, le directeur général de «Feux de Brazza», Hugues Gervais Ondaye, se dit satisfait de l'aboutissement de celles-ci . « Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous disposons désormais d'un nouveau festival «Feux de Brazza», prêt à affronter l'avenir avec assurance et capable d'offrir aux Congolais et à tous les Africains une sixième édition qui réponde à leurs attentes.... C'est pourquoi, je remercie sincèrement tous nos experts et nos partenaires nationaux et internationaux ainsi que tous les membres de l'équipe dirigeante de notre festival de s'être pleinement investis et d'avoir nourri des réflexions qui nous ont permis de récolter une bonne moisson », s'est-il exprimé.
Notons que cette initiative a été louée par le parrain du festival, le Pr Lupwishi Mbuyamba, actuellement directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique et président du Conseil africain de la musique.

Bruno Okokana

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT

Préface de
Pierre Ngo

Laurent Tengo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

WINNER
of the
NEUSTADT
PRIZE

Boubacar
Boris DIOP

MURAMBI
Le livre des
ossements

Roman

Flore Zoa

Roland BEMBELY

Code des
Hydrocarbures
du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALERAYI

Le Commandant
Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de
l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Amenagement du territoire
et des Grands travaux

Lazare BABINDAMANA BIZI

LES
PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL

L'Harmattan

Roland Bembelly et Annicet Cyriaque Nassy Pratt

Précis de sous-traitance
au Congo

Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière

2008

Rigobert Sabin BAZANI

Le droit de l'urbanisme
au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

L'Harmattan

Piacle Moudoukou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)

SPORT DE HAUT NIVEAU

Le Cnosc présente le plan stratégique

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a tenu, le 17 septembre à Brazzaville, son assemblée générale inaugurale au cours de laquelle son président a présenté le plan stratégique 2022-2028.

Le Cnosc a affirmé qu'il comptait sur les efforts des fédérations sportives nationales, des associations affinitaires et de son principal sponsor qu'est le ministère en charge des Sports et autres décideurs pour la relance de la dynamique du sport de haut niveau. Le but étant de tout mettre en œuvre pour rompre avec l'absence ou la simple participation des athlètes congolais aux différentes compétitions continentales et mondiales.

Le plan stratégique proposé par Raymond Ibata vise le podium des athlètes congolais aux Jeux olympiques de la jeunesse en 2026 et les Jeux Olympiques d'Été de Los Angeles 2028. « Pour la première fois, notre action sera programmée sur une période qui dépasse la durée d'une olympiade. L'un de ces axes, à savoir la préparation et la participation de nos athlètes de haut niveau, vise le podium aux Jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026 et aux Jeux olympiques d'Été Los Angeles 2028 », a souligné Raymond Ibata.

Le président du Cnosc a sollicité, d'une part, l'adhésion de tout le mouvement olympique et sportif



congolais, et, d'autre part, des décideurs et autres partenaires en vue de répondre au défi lancé. Pendant un demi-siècle de participation, le Congo n'a jamais remporté une médaille aux Jeux olympiques. Il a, par ailleurs, insisté sur la mise en place d'un système sportif dénommé Ecoles des sports olympiques. « Cette organisation nous permettra de se

frayer un nouveau chemin adapté à nos réalités », a-t-il indiqué.

Au cours de cette session inaugurale, le Cnosc a validé l'affiliation des fédérations sportives nationales de sport à roulette, sambo, boxe pied poing et kempo puis a confirmé Victor Tamba à la tête de la Commission sport de haut niveau. Jean Ganga est le président de la commission sport

La photo de famille des participants/Adiac pour tous. La Commission culture et éducation est dirigée par Auguste Nkounkou. Le Dr Jacques Ngouénimba Goulou animera la commission médicale, pendant que Fernand Romain Ondono s'occupe de la Commission juridique. Les autres commissions Marketing et communication, Finances, Sports et environnement sont respectivement sous

la charge de Jean Marie Okouna, Fidèle Padi et Ghislaine Kinouani. Quant à la Commission électorale indépendante, elle est présidée par Auguste Etsala alors qu'Emile Bienvenu Bakalé supervise la commission éthique.

Le Cnosc a complété également son comité exécutif avec l'élection de trois nouveaux membres. Jean Baptiste Ossé a été élu secrétaire général adjoint. Mme Bouesso née Makila Jeanne Claudette est la nouvelle trésorière générale, secondée par Jean Claude Itoua. Le point sur la sélection du cabinet d'audit a été reporté à la prochaine assemblée générale en raison de l'envoi tardif des dossiers de candidature des postulants. Le Cnosc a, par ailleurs, adressé un courrier au maire de la ville de Brazzaville en vue du déguerpissement des occupants anarchiques sur le site Nkéoua.

Selon le Cnosc, l'Association des comités nationaux d'Afrique est à la recherche d'un autre pays susceptible d'abriter les Jeux olympiques de la jeunesse en 2023 parce que l'Égypte a renoncé à les organiser comme initialement prévu.

James Golden Eloué

CANADA

Le Conseil panafricain du Québec se structure autour de l'intelligence des Afro-descendants

Le Conseil panafricain du Québec (Copaq) se veut être la représentation de l'intelligence collective des Afro-descendants et leurs sympathisants. La récente création des outils médiatiques Copaq Média et Copaq Magazine œuvrent à la visibilité et à la connexion de cette diaspora.

L'idée des initiateurs du projet est de produire des outils de tribunes ouvertes et accessibles à la diaspora. Ils constitueraient une forme d'archives bénéfiques à plusieurs fins, notamment celles d'un projet intercontinental qui vise, d'une part, à recenser et valoriser l'apport effectif des différentes diasporas africaines dans leurs terres d'accueil respectives, et, d'autre part, à souligner l'intelligence organisationnelle spécifique à chaque diaspora africaine en Amérique du Nord et en Europe.

De ce fait, l'idée d'une sixième région d'Afrique, un Etat symbolique et virtuel constitué du potentiel culturel, intellectuel et économique des personnes issues de la diaspora africaine mondiale, trouve ici tout son sens. Car il est question d'être réaliste et efficace dans la conception d'un tel projet à l'échelle mondiale : recenser et exposer l'état des faisabilités/succès liés au mode fonctionnel de chaque diaspora, déjà mini-

malement organisée en communauté d'influence positive et d'actions concrètement bénéfiques, tant à la société d'accueil qu'aux sociétés africaines d'origine.

Ainsi, via le caractère éducatif et entrepreneurial de leurs contenus, ces outils permettraient de développer, au sein de la diaspora, le réflexe, l'habitude, la culture de savoir se promouvoir, s'observer avec bienveillance, s'applaudir et s'encourager, créer des contenus qui n'attendent pas la validation des grands médias. puisqu'ils savent naturellement obtenir l'acceptabilité et le capital sympathie d'un libre marché. Un marché de plus en plus multiculturel.

En parallèle de ces outils médiatiques, le Copaq s'appuie sur la Chambre de commerce Québec-Afrique, organisme à but non lucratif. Pour Frank Eboa, président directeur général du Copaq, c'est un écosystème d'affaires, constitué en un espace de coworking, jouant à la fois le rôle de vivier de la culture entrepreneuriale multi-

culturelle et celui d'incubateur d'entreprises formelles ou informelles, innovantes dans leurs propositions de valeurs et leurs gestions des rapports humains.

Il a conçu également des cercles de réflexion tels que la table de concertation du mois de l'histoire des Noirs de Québec. L'objectif demeure de participer au développement économique du Québec en contribuant à celui de l'Afrique.

A propos de cette contribution croisée, dans l'une des rubriques du premier numéro du magazine, Bruno Marchand, citant l'archevêque anglican Desmond Tutu, confie : « ...L'histoire de notre ville est aussi celle des communautés culturelles qui se sont enracinées ici et qui nous enrichissent chaque jour par leurs connaissances et leur savoir-faire. Les différences ne sont pas censées séparer, aliéner. Nous sommes justement différents afin de comprendre que nous avons besoin des uns des autres ».

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 5e journée, 1re division
Dzon Delarge a joué tout le match nul du FK Egnatia à Bylis Ballsh (0-0).

Le Partizani Tirana de Chandrel Masanga joue ce lundi contre Kukesi.

Allemagne, 7e journée, 1re division
Sylvester Garvroula est resté sur le banc lors du match nul concédé par Bochum face à Cologne (1-1). L'attaquant international n'a joué que 19 minutes, en trois apparitions, depuis le début de la saison.

Allemagne, 9e journée, 1re division
Sans Exaucé Andzouana, absent, l'Alemania Aachen s'incline à Bocholt (0-2).

Angleterre, 11e journée, 2e division
Cardiff chute à Huddersfield (0-1). Titulaire, Niels Nkounkou a été remplacé à la pause.

Bristol City est défait à Burnley (1-2). Han-Noah Massengo est entré à la 76e.

William Hondermark est resté sur le banc lors de la victoire de Barnsley à Cambridge (3-0).

Autriche, 9e journée, 2e division
De retour de suspension, Kévin Monzalo est entré à la 68e lors du succès de St-Pölten à Blau-Weiss Linz (1-0). Son équipe monte ainsi sur le podium avec 16 points.

Ligue 2, 9e journée
En déplacement à Quevilly-Rouen, Laval met fin à sa mauvaise série (1 nul et 4 défaites) et s'impose 3-1. Marvin Baudry était aligné dans l'axe de la défense à trois, un poste qu'il avait admirablement tenu la saison dernière, et a livré une prestation

solide. Une piste à suivre pour le sélectionneur national ?

Buteur lors du carton de Guingamp à Metz, lundi dernier, Warren Tchimbembe était titulaire au coup d'envoi du match face à Saint-Etienne (2-1). L'ancien Troyen, aligné dans l'entrejeu, sa zone de prédilection, a lancé Courtret dans la profondeur pour l'ouverture du score à la 45e+2.

Au retour des vestiaires, il place un plat du pied droit sur le poteau stéphanois (50e), avant d'être remplacé à la 76e. De retour au premier plan avant le stage du Congo au Maroc : pour enfin convaincre le sélectionneur ?

Titulaire sur la droite de l'attaque paloise, Mons Bassouamina inscrit le but de la victoire du FC Pau face à Valenciennes (1-0). Servi par Sylvestre à la 72e, l'ancien Nancéen marque son deuxième but de rang, le second de la saison. Remplacé à la 80e.

Nolan Mbemba, auteur d'une bonne entrée à la 46e, participe au succès du Havre face à Annecy (2-0). Dans les rangs savoyards, Kévin Mouanga était encore titulaire dans l'axe de la défense à trois. Plutôt solide, il a été averti à la 51e.

Loris Mouyokolo est resté sur le banc lors du succès de Rodez sur la pelouse du Paris FC (2-1).

Malgré la deuxième titularisation consécutive de Bryan Passi, aligné dans l'axe de la défense à cinq, Niort coule à Amiens (0-3). Notons que les Chamois ont joué à dix depuis la 59e et le carton rouge de Moutachy. Le score était alors d'un à zéro.

Camille Delourme

INTERVIEW

Messie Biatoumoussoka : « J’ai toujours eu ce sentiment d’appartenance et cet attachement au Congo, mon pays d’origine »

Nouvel appelé en sélection par Paul Put, pour le stage de préparation au Maroc cette semaine, le défenseur central de 24 ans, Messie Biatoumoussoka, exprime son amour du Congo et revient sur son parcours.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Messie, félicitations pour cette première sélection, puisque tu as été appelé par Paul Put pour le stage au Maroc. Où en es-tu de ton voyage ?
Messie Biatoumoussoka (M.B) : Merci. Je suis déjà au Maroc : on a joué à Hebar vendredi après-midi, ce qui m’a permis de me mettre en route rapidement. J’ai rejoint le lieu de rassemblement samedi, où sont déjà le staff technique et quelques joueurs (Ndlr : dimanche matin, au moment de notre interview).

L.D.B : Cette sélection congolaise a-t-elle toujours été un objectif de carrière pour toi ?
M.B : Oui, ça a toujours été quelque chose qui m’a animé, attiré. De part ma culture binationale, j’ai toujours eu ce sentiment d’appartenance et cet attachement au Congo, mon pays d’origine.

L.D.B : Durant les années difficiles qui ont suivi ton départ des Girondins de Bordeaux, as-tu douté, voire pensé à arrêter ?
M.B : Non, ça ne m’a pas effleuré l’esprit d’arrêter. J’ai toujours gardé la sélection dans un coin de ma tête, mais j’ai redoublé d’effort pour me concentrer sur ma carrière en club, puisque l’un conditionnait l’autre.

L.D.B : Peux-tu nous raconter ton parcours jusqu’à ce début de saison au Botev Vratsa ?
M.B : A Bordeaux, tout a plutôt bien marché, avec le titre de champion de France U19 en juin 2017 (Ndlr : avec Jules Koundé et Aurélien Tchouaméni), en battant en finale Le Havre, où j’avais joué entre 2014 et 2016. Puis j’intègre la réserve, en N3. Capitaine attiré, je m’entraîne de temps en temps avec les pros, mais en fin de saison, on ne me propose rien. Il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu et c’est un choix du club que je respecte. L’opportunité d’aller à Charleroi s’est présentée, je ne pouvais pas la refuser. J’arrive alors dans un groupe très étoffé, avec de bons joueurs à mon poste et des ambitions européennes. J’étais un jeune défenseur à un poste où l’on attendait de l’expérience. Peut-être était-ce trop tôt pour moi mais je n’ai pas de regret, car j’ai beaucoup appris comme joueur et comme homme. J’ai beaucoup grandi à Charleroi. Sur mon prêt à Avranches, en juin 2019 (Ndlr : aucune apparition en National 1, onze matches et un but avec la réserve en N3), il n’y a pas grand-chose à dire : je n’étais pas souhaité par le coach, ça n’a pas fonctionné. C’est le foot.

L.D.B : S’ouvre alors à toi la petite porte de l’exil à l’étranger.
M.B : Oui, à la fin de mon contrat à Charleroi en janvier 2021, j’ai l’opportunité de rejoindre Xylotymbou, en deuxième division chypriote. J’y vais pour me relancer, avec une seule envie : jouer au foot. C’est probablement l’élément déclencheur de



Messie Biatoumoussoka félicité par un partenaire après son ouverture de gauche sur le second but de son équipe, le 16 septembre / DR

ma carrière, car j’ai retrouvé le plaisir et la confiance. En juillet 2021, je vais en Roumanie, à Seilimbar, où je découvre une autre culture, un autre foot. J’ai du temps de jeu, mais je ne me sentais pas vraiment à l’aise. Donc je reviens à Chypre pour finir la saison et arriver au Botev dans une bonne dynamique.

L.D.B : Pour ta première entrée en jeu, à Beroe, tu es victime d’une simulation de Toungara puis sanctionné d’un penalty imaginaire qui vous coûte le point du nul. As-tu pensé à une malédiction ?
M.B : Ça me tenait à cœur de réussir mes débuts, donc ce n’était pas facile de vivre une telle injustice. Mais je relativise en me disant que ça fait partie du foot et que l’arbitre peut se tromper. En tout cas, ça ne m’a pas mis au fond du trou, mais ça m’a encore plus motivé à gagner ma place.

L.D.B : Après ce penalty imaginaire, tu as passé trois matches sur le banc puis connu deux petites entrées en jeu (onze minutes). C’était une sanction ?
M.B : Non, pas du tout. C’était le choix initial du coach, qui avait une hiérarchie en tête en début de saison et je n’étais pas dans

les deux premiers. Pour autant, il a toujours été derrière moi, m’a soutenu. Il m’avait dit que j’aurais l’occasion de me montrer, ça a été le cas.

L.D.B : Effectivement, lors des cinq derniers matches, tu as enchaîné cinq titularisations, avec un but en prime, au poste d’axial gauche. Estimes-tu avoir mis la main sur le poste ?
M.B : Rien n’est jamais acquis, je ne me vois pas arrivé. Je ne me projette pas plus loin que le premier match. Mais je vais tout donner pour garder ma place.

L.D.B : Vendredi, enfin une victoire, la troisième de la saison contre un concurrent dans la lutte pour le maintien. Avec de ta part une belle ouverture en profondeur qui lance le 2-0....
M.B : Les relances, c’est une de mes qualités premières ; j’ai eu la chance de pouvoir contribuer au second but, mais le plus important, c’est la victoire de l’équipe.

L.D.B : Tu fais 1m 89 et tu es gaucher. Peux-tu compléter ton profil technique pour les supporters du Congo qui ne te connaissent pas encore ?
M.B : J’ai plutôt une bonne relance, je ne

lâche rien, j’aime le duel en un contre un, avec de la présence et de l’agressivité. Je pense aussi avoir une bonne lecture du jeu.

L.D.B : Et dans quels secteurs peux-tu progresser ?
M.B : Je pense que j’ai une marge de progression sur la concentration, pour gérer les détails de match, parfois anodins. Mais je travaille aussi mes points forts tous les jours.

L.D.B : Tu es arrivé en Bulgarie grâce à Sendo Nkololo, ton agent qui est un ancien Diable rouge du Congo.
M.B : Sendo a eu des contacts avec un club bulgare et ça s’est conclu rapidement. C’est quelqu’un avec qui j’ai une très bonne relation et qui gère bien mes intérêts.

L.D.B : Es-tu également en contact avec Francis N’Ganga, que tu as brièvement croisé à Charleroi ?
M.B : Bien entendu : on se connaît bien depuis Charleroi. C’est lui qui m’a annoncé ma sélection pour ce stage, une grande fierté et une belle surprise, car je ne m’y attendais pas forcément.

L.D.B : Quels sont tes rapports avec le Congo ? y vas-tu régulièrement ?
M.B : Je n’y suis jamais allé. Et c’est un moment que j’attends avec impatience. Je me sens Congolais et j’ai envie de connaître le Congo.

L.D.B : Connais-tu d’autres joueurs de l’équipe nationale ?
M.B : Oui, je connais Gaius Makouta et Fred Dembi depuis le centre de formation du Havre. Gaius est clairement une source d’inspiration pour moi. Il n’a pas eu un parcours facile, mais il a toujours su ce qu’il voulait et s’est donné le moyen d’y arriver. Je ne suis pas surpris, et ça motive, ça donne de la force.

L.D.B : Quel regard portes-tu sur ton club formateur, Bordeaux, qui est descendu en L2 après des années d’errements dans sa politique sportive ? Souhaites-tu un jour y rejouer ?
M.B : Honnêtement, j’ai zéro rancune. J’ai eu la chance de porter les couleurs de ce club prestigieux. J’aurais aimé une autre issue, mais c’est le foot. Y retourner ? Pourquoi pas, ça serait une belle chose.

L.D.B : As-tu fréquenté Kévin Zinga aux Girondins ?
M.B : Kévin avait un an de plus, mais oui, on se connaît bien, même si on n’a pas parlé depuis quelque temps.

L.D.B : Un petit mot pour les supporters des Diables rouges ?
M.B : Merci à vous pour tous les messages de félicitations que j’ai pu recevoir, j’ai hâte de pouvoir donner mon maximum sur le terrain pour la nation et de découvrir cette folle ambiance à domicile.
Propos recueillis par Camille Delourme

OBSÈQUES D'ELIZABETH II

Des chefs d'Etat africains présents à Londres

Les funérailles de la souveraine britannique ont eu lieu le 19 septembre dans la matinée. Beaucoup de présidents africains ont effectué le déplacement de Londres pour assister à cet événement mondial.

Plusieurs chefs d'Etat africains, dont beaucoup ont rendu publics leurs messages de condoléances, ont été présents. Parmi eux, le Congolais Denis Sassou N'Guesso, le Rwandais Paul Kagame, le Sénégalais Macky Sall, également président en exercice de l'Union africaine, William Ruto tout juste élu à la tête du Kenya, le Togolais Faure Gnassingbé. Le Gabonais Ali Bongo Ondimba, dont le pays a intégré en fin juin le Commonwealth, le Sud-Africain Cyril Ramaphosa, Nana Akufo-Addo, se sont déplacés également afin de rendre un dernier hommage à la reine, décédée le 8 septembre en Écosse à l'âge de 96 ans. Des rois ont, par ailleurs, été invités dont le souverain des Ashanti, Otumfuo Nana Osei Tutu II, et celui du Lesotho, Letsie III. La délégation ivoirienne a été conduite par Abdourahmane Cissé, le secrétaire général de la présidence ; Paul Biya et Umaro Sissoco Embaló seront, de leur côté, représentés par leur Premiers ministres respectifs, Joseph Dion Ngute et Nuno Gomes Nabiam ; Félix Tshisekedi par le président de l'assemblée nationale, Christophe Mboso; Muhammadu Buhari par son vice-président, Yemi Osinbajo, et George Weah par son ambassadrice au Royaume-Uni, Gurly Gibson Schwarz. Le roi Mohamed VI, comme le veut la tradition, devrait envoyer son frère, le prince Moulay Rachid, ou son fils, Moulay El Hassan. Les rois du Maroc n'assistent, en effet, jamais à des obsèques. Rappelons qu'aussitôt l'annonce du



Le président Denis Sassou N'Guesso signant le livre de condoléances/AFP

décès de la souveraine, de nombreux chefs d'Etat africains ont salué la mémoire d'Elizabeth II, décédée à 96 ans. Le chef de l'Etat Congolais, Denis Sassou N'Guesso avait, dans une lettre de condoléance adressé à Charles III, nouveau roi, exprimé sa vive émotion ; notant que le décès d'Elizabeth II représentait une grande perte pour le peuple britannique tant la reine a « pendant

70 ans incarné l'unité de la nation ». Le chef de l'Etat sénégalais et président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, a salué « la mémoire de l'illustre défunte, au parcours exceptionnel ». Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a

exprimé sa « tristesse ». Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a salué « une figure extraordinaire ». Le président du Togo, Faure Gnassingbé, a indiqué que l'annonce du décès de la Reine Elizabeth II ce jour « suscite une tristesse qui s'étend, au-delà de

la Grande-Bretagne, à la planète entière, tant la Souveraine incarne une figure universelle du rayonnement de son pays et de l'amitié entre les peuples ». Le nouveau président élu du Kenya, William Ruto, a salué la mémoire de Reine, affirmant que son leadership au Commonwealth « au cours des sept dernières décennies a été admirable ». Le président burundais, Evariste Ndayishimiye, s'est dit « profondément attristé » par le décès de la reine Elizabeth II qui a été « une source d'inspiration pour des générations à travers le monde et on se souviendra de son grand leadership ». Le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, a vu en la reine « un exemple d'une monarque qui, pendant ses 70 ans de règne, a consacré sa vie au trône et à son peuple ». La reine était une « grande amie de l'Afrique et l'Afrique l'aimait en retour », selon le président gabonais, Ali Bongo. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a salué « la grâce, la dignité et le dévouement de la reine » en évoquant une « présence rassurante pendant des décennies de changements de grande ampleur ». Après le décès de la reine. Son fils aîné, le prince Charles Philip Arthur George Windsor, a pris le trône. Il sera appelé désormais Charles III.

Yvette Reine Nzaba

David Beckham parmi la foule

L'ancienne star anglaise du football a fait forte impression vendredi dernier, en patientant plus de douze heures, comme des milliers d'autres personnes, venues se recueillir près du cercueil d'Elizabeth II au Palais de Westminster



David Beckham a attendu douze heures, comme le quidam, pour s'incliner devant le cercueil de la reine Elisabeth II (Louisa Goullamaki / AFP)

«Je pensais qu'en venant à 2h 00 du matin, ça allait être plus calme, mais j'avais tort», a raconté l'ancien capitaine de l'équipe nationale d'Angleterre à la chaîne de télévision ITV. «C'est difficile pour la nation, difficile pour tout le monde. Je pense que chacun le ressent et nos pensées vont à la famille (royale)», a ajouté David Beckham, 47 ans. Le joueur évoque aussi l'émotion qui l'étreignait chaque fois qu'il chantait l'hymne national avant un match de football. «C'était quelque chose qui voulait dire tellement de choses pour nous», se souvient-il. «Le moment le plus important pour moi a été quand j'ai reçu (ma médaille de) l'Ordre de l'Empire britannique. J'avais emmené mes grands-parents, de vrais royalistes, avec moi», a encore raconté David Beckham à la chaîne Sky News. «J'ai été tellement chanceux de pouvoir vivre de tels moments dans ma vie, d'avoir pu approcher sa Majesté», a ajouté l'ancienne star de Manchester United et du Real Madrid. Comme lui, des centaines de milliers de Britanniques ont pu jusqu'à lundi se recueillir près du cercueil de la reine Elizabeth, décédée le 8 septembre à 96 ans, après plus de 70 ans de règne.

Camille Delourme

COMPÉTITIONS AFRICAINES

L'AS Otohô éliminée de la Ligue des champions

L'équipe championne du Congo a été tenue en échec 0-0, le 18 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, par le club sud-africain de Cape Town City FC, en match retour du premier tour préliminaire de la Ligue africaine des champions.

Battue à l'aller 0-2, l'AS Otohô quitte prématurément la compétition le moral dans les chaussettes. Elle ne disputera pas cette saison le deuxième tour de la Ligue des champions et ne sera pas non plus reversée comme l'an dernier à la Coupe africaine de la Confédération. Le miracle tant espéré ne s'est pas produit à domicile. La marche était trop haute pour elle qui devait marquer trois fois sans en encaisser. Si le représentant congolais peut s'estimer heureux d'avoir évité un deuxième revers, il aura par contre des regrets à nourrir quant à deux énormes opportunités à remonter le handicap de deux buts. Roland Okouri, bien lancé, a gâché une énorme opportunité à la 24e mn quand il s'est présenté seul face au gardien de Cape Town City. Darren Keet a sorti un arrêt de grande classe sur sa frappe. C'était le tournant du match. Le penalty manqué dans les ultimes minutes du temps additionnel par Deldi Goyi, consécutif à une faute de main dans la surface de réparation, symbolisait toutes les difficultés des attaquants de l'AS Otohô à emballer la rencontre. Puisque le tireur n'a même pas réussi à cadrer sa frappe. « On a l'impression qu'on peut jouer trois heures sans marquer. Même un penalty, on ne marque pas. Dans ce type de scénario, il faut marquer en première période. Le tournant pour moi c'est à la 24e mn, le duel de Roland Okouri avec le gardien. S'il marquait, le match s'emballait. Mais quand vous ne marquez pas,



Roland Okouri bute sur le gardien de Cape Town City FC/Adiac

c'est l'inverse. Le doute s'installe chez vous. Ce n'est pas le même match si on marque sur cette occasion», a commenté Julien Mette à la conférence de presse d'après match. Son équipe aurait dû concéder une si lourde défaite si les attaquants sud-africains étaient plus inspirés. En deux ou trois touches, Cape Town City se rapprochait dangereusement des 18 m de l'AS Otohô. Sur une frappe contrée, Pavhel Ndzila, pourtant battu, a été sauvé par sa barre transversale à la 41e mn. Le portier de l'AS Otohô a du s'employer à deux reprises, surtout sur la frappe de Jordan Bender, pour garder son équipe en vie dans le dernier quart d'heure. L'équipe congolaise regrettera, sans nul doute, les deux buts encaissés sur des erreurs individuelles au match aller. Julien Mette, qui a déploré le manque du temps de préparation conséquente, a reconnu que la logique est malheu-

reusement respectée. « C'est une équipe qui s'est qualifiée à l'issue d'un championnat largement supérieur au championnat congolais. Il faut que tout le monde travaille pour rattraper le retard. Il nous a manqué du temps, cela fait trois semaines que je suis là. Pas assez de temps pour travailler. Quand nous les avons affrontés au match aller, nous n'avions pas fini notre mercato. Nous sommes dans un nouveau cycle, nouveau coach, nouveaux joueurs. Nous avons perdu six ou sept joueurs qui étaient titulaires l'an dernier dans les matches de poules CAF », a-t-il expliqué. Désormais, tous les espoirs des Congolais reposent sur les Diables noirs, exemptés du premier tour préliminaire, et qui doivent rencontrer les Mozambicains de Ferroviario en mi-octobre, au second tour préliminaire.

James Golden Eloué